

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1630 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**GILSON SAS**  
N° SIREN : 728202045

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**MASSE ET VOLUME / VOLUME**  
*MASS AND VOLUME / VOLUME*

réalisées par / *performed by :*

**GILSON S.A.S**  
**ZI TISSONVILLIERS - 19 AVENUE DES ENTREPRENEURS**  
**BP 145**  
**95400 VILLIERS-LE-BEL**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/01/2024**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/10/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,  
*Pole manager - Physics-Mechanical,*

**Stéphane RICHARD**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1630 Rév 7.

*This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1630 [Rév 7](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

## **ANNEXE TECHNIQUE**

### **à l'attestation N° 2-1630 rév. 8**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**GILSON S.A.S**  
**ZI TISSONVILLIERS - 19 AVENUE DES ENTREPRENEURS**  
**BP 145**  
**95400 VILLIERS-LE-BEL**

Dans son unité :

**- Laboratoire SAV micro pipettes**

Elle porte sur :

voir pages suivantes

**Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type mono canal (volume fixe et volume variable)	Volume	10 000 µl ■	23,0 µl / 12,0 µl / 6,0 µl	Méthode interne n° PR0030	Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 10 déterminations en simple pesée	Laboratoire
		5 000 µl ■	11,0 µl / 8,0 µl / 4,7 µl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 10 déterminations en simple pesée	
		1 000 µl ■	1,64 µl / 1,27 µl / 0,81 µl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 10 déterminations en simple pesée	
		200 µl ■	440 nl / 290 nl / 210 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 4 déterminations en simple pesée	
		100 µl ■	220 nl / 190 nl / 110 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 4 déterminations en simple pesée	
		20 µl ■	60 nl / 45 nl / 35 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 4 déterminations en simple pesée	
		10 µl ■	41 nl / 39 nl / 31 nl			
		2 µl ■	31 nl / 31 nl / 31 nl			
		10 000 µl ■	25,0 µl / 13,0 µl / 7,0 µl			
		5 000 µl ■	12,4 µl / 8,4 µl / 4,9 µl			
		1 000 µl ■	1,82 µl / 1,45 µl / 0,90 µl			
		200 µl ■	470 nl / 310 nl / 230 nl			
		100 µl ■	240 nl / 200 nl / 120 nl			
		20 µl ■	75 nl / 58 nl / 42 nl			
		10 µl ■	50 nl / 45 nl / 33 nl			
		2 µl ■	33 nl / 33 nl / 33 nl			

■ valeur ponctuelle

Les incertitudes élargies mentionnées correspondent à : volume nominal / 50 % du volume nominal / 10 % du volume nominal.

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.
- Dans le cas des instruments à volume variable, le volume le plus faible est la limite inférieure de la plage de volume ou 10% du volume nominal (la valeur la plus élevée des deux).

**MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette**

Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipettes à piston de type multicanaux (volume fixe et volume variable)	Volume	1 200 µl ■	11,0 µl / 8,0 µl / 4,7 µl	Méthode interne n° PR0030	Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 10 déterminations en simple pesée (canal par canal)	Laboratoire
		1 000 µl ■	1,64 µl / 1,27 µl / 0,81 µl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 10 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		200 µl ■	440 nl / 290 nl / 210 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 10 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		100 µl ■	220 nl / 190 nl / 110 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		20 µl ■	60 nl / 45 nl / 35 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		10 µl ■	41 nl / 39 nl / 31 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		1 200 µl ■	12,4 µl / 8,4 µl / 4,9 µl		Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		1 000 µl ■	1,82 µl / 1,45 µl / 0,90 µl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		200 µl ■	470 nl / 310 nl / 230 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		100 µl ■	240 nl / 200 nl / 120 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		20 µl ■	75 nl / 58 nl / 42 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	
		10 µl ■	50 nl / 45 nl / 33 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,001 mg 4 déterminations en simple pesée (canal par canal)	

■ valeur ponctuelle

Les incertitudes élargies mentionnées correspondent à : volume nominal / 50 % du volume nominal / 10 % du volume nominal.

**CONDITIONS PARTICULIERES :**

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.
- Dans le cas des instruments à volume variable, le volume le plus faible est la limite inférieure de la plage de volume ou 10% du volume nominal (la valeur la plus élevée des deux).

**MASSE ET VOLUME / VOLUME / Micropipette**

Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie (nominal / 50% / 10%)	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Pipette à piston répétitive (instrument complet, sans interchangeabilité de la seringue)	Volume	1000 µl ■	1,4 µl / 1,4 µl / 1,4 µl	Méthode interne n° PR0030	Méthode gravimétrique Balance de portée 100 g avec une résolution de 0,1 mg 10 déterminations en simple pesée	Laboratoire
		100 µl ■	280 nl / /280 nl / 280 nl		Méthode gravimétrique Balance de portée 6 g avec une résolution de 0,01 mg 10 déterminations en simple pesée	

■ valeur ponctuelle

Les incertitudes élargies mentionnées correspondent à : volume nominal / 50 % du volume nominal / 10 % du volume nominal.

**CONDITIONS PARTICULIERES :**

- Pour les volumes ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle du volume immédiatement supérieur.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **01/01/2024**    Date de fin de validité : **31/10/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1630 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS  
 Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031    [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)